



La commune de Ruffec recrute Un/Une Chef (fe) de Projet Revitalisation Cœur-De-Ville de RUFFEC

Poste à pourvoir le : **26/08/2024**

Date limite des candidatures le : **19/08/2024**

Type d'emploi : **Emploi non permanent – contractuel (contrat de projet sur la base d'une durée d'un an pouvant être renouvelé jusqu'à 6 ans maximum)**

Cadre d'emplois : **Rédacteur principal 1^{ère} Classe / Attaché**

Descriptif de l'emploi : Depuis plus de deux ans, la Ville de Ruffec fait partie des lauréats du programme national « Petites Villes de Demain » et de l'appel à manifestation régional « Revitalisation des centres-bourgs ». Ces dispositifs ont indéniablement donné un nouvel élan à la commune, notamment par la redynamisation de son cœur de ville.

Le 7 octobre 2022, une étape-clé a été franchie par la signature de la convention-cadre valant opération de revitalisation de territoire entre la Ville de Ruffec, la Communauté de communes Val de Charente et la Préfecture de la Charente.

Les élus ont fixé dans le cadre de ces documents leurs ambitions en matière de revitalisation du territoire et engagé les partenariats utiles à la concrétisation de leur projet.

Ruffec compte 3 410 habitants, au 1^{er} janvier 2020. Commune de 1 337 hectares, Ruffec est une ville très vivante, un centre commercial et administratif riche et performant, une " petite grande " cité où sont implantés tous les services, tous les avantages d'une agglomération plus importante, lui conférant ainsi de nombreuses fonctions de centralité. Avec 3 232 emplois (INSEE 2019), Ruffec est le troisième pôle d'emploi du département, après Angoulême et Cognac. Fait relativement rare dans les territoires en revitalisation des petites villes, le nombre d'emplois est quasiment aussi élevé que le nombre d'habitants.

Ruffec constitue actuellement le troisième pôle commercial du département. Regroupant entreprises, emplois avec des zones d'activités dynamiques, services et grands équipements (hôpital, cinéma, médiathèque, piscine et dans le domaine de l'enseignement avec près d'un millier d'élèves scolarisés), Ruffec dévoile un réel potentiel de développement - notamment économique - à concrétiser.

En termes de mobilité, la commune dispose d'une gare desservie par le TER (en 2018, cela présente environ 193 voyageurs/jours), et est contournée par la RN10, axe routier majeur de Charente. La desserte ferroviaire et routière accompagnée d'un nombre conséquent d'activités industrielles, commerciales, tertiaires permet à la commune de disposer de l'offre d'emploi conséquente, préalablement évoquée. De ce fait, le bassin d'emploi ainsi que l'offre commerciale et de services ont pour effet de quasiment doubler la population de Ruffec en journée.

L'ambition aujourd'hui poursuivie est d'inscrire dans la durée son programme de revitalisation à travers l'élaboration de son plan guide en cours de construction et dont les enjeux ont été fixés comme suit :

- La connexion entre les quartiers (notamment du centre historique excentré à la polarité commerciale) et un besoin d'équilibre entre le centre-ville et les quartiers périphériques (évoqué lors des ateliers de travail en 2020) ;
- Le maintien des services de centralité dans le centre-bourg ;
- La valorisation du patrimoine naturel et historique ;
- Le développement des espaces d'échanges dans le centre-bourg ;
- Le développement d'espaces verts ;
- La modification de l'aménagement des espaces du centre-ville (voirie, façades, parkings, voies douces, terrasses, mobilier ludique, signalétique).

Le territoire de la communauté de communes Val de Charente dont fait partie Ruffec s'est engagé dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Par ailleurs l'EPCI poursuit ses actions en faveur des centres-bourgs avec une étude pré-opérationnelle habitat dont l'objectif est la mise en place d'une OPAH -RU.

C'est dans ce contexte de projets que le (la) chef(fe) de projet Petite Ville de demain devra évoluer. Il (elle) sera l'interlocutrice privilégiée auprès de la communauté de communes sur ces projets.

Il (elle) sera avant tout le (la) chef d'orchestre du projet de revitalisation par le pilotage et l'animation du projet territorial.

Il/Elle coordonne la conception ou l'actualisation du projet de territoire, définit la programmation et coordonne les actions et opérations de revitalisation dans la/les Petites villes de demain (PVD) dont il/elle est le chef de projet.

Il/Elle appuie et conseille les instances décisionnelles communales ou/et intercommunales engagées dans le projet.

Il/Elle entretient des liens étroits avec les partenaires locaux (dont les représentants des partenaires nationaux), qu'ils soient publics, associatifs ou privés.

Il/Elle bénéficie d'un réseau du Club Petites villes de demain pour s'inspirer, se former, s'exercer et partager ses expériences.

Missions :

En lien étroit avec le Maire, il (elle) devra stabiliser les intentions politiques et partenariales en faisant valider le projet global de revitalisation, en cohérence avec les documents stratégiques territoriaux ;

Définir les besoins d'ingénieries (études, expertises, ...) nécessaires au déploiement des axes et actions retenues et définies par les élus et inscrits en particulier dans le Plan Guide ;

Identifier, mobiliser et coordonner les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme PVD ;

Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel :

Impulser et suivre l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations en lien avec les référents des partenaires de la Ville.

Coordonner les opérations et veiller à leur faisabilité et articulation au sein du plan d'actions global ;

Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires :

Coordonner et, le cas échéant, encadrer l'équipe-projet ;

Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels courant à l'avancement du projet ;

Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou réglementaires, dispositif d'information/de communication),

Préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées ;

Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ; Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants/ usagers et partenaires locaux.

Profil :

- Diplôme de l'enseignement supérieur dans les domaines de l'urbanisme ou de l'aménagement du territoire (BAC +3 et plus) ;
- Expérience professionnelle sur un poste similaire au sein d'une collectivité ou d'une entreprise ;
- Connaissance du fonctionnement et de l'organisation des collectivités territoriales ;
- Avoir une bonne maîtrise du cadre juridique et financier des opérations foncières ;
- Connaissance du cadre réglementaire des aides et des dispositifs d'accompagnement des propriétaires de logement ;
- Connaissance des règles d'urbanisme, d'aménagement, d'environnement et de la réglementation fiscale applicables aux documents d'urbanisme ;
Connaissance des rôles et attributions des partenaires institutionnels de l'urbanisme et de l'habitat ;
- Savoir analyser l'environnement socio-économique et identifier les besoins du cœur de ville ;
- Savoir réaliser des argumentaires techniques pour arbitrer et opérer des choix (qualité rédactionnelle) ;
- Conseiller les propriétaires fonciers et les accompagner pour la définition de leurs projets ;
- Maîtriser les techniques de communication et de négociation ;
- Être autonome ;
- Avoir de réelles qualités relationnelles et d'écoute ;
- Avoir le sens du service public ;
- Faire preuve de discrétion.

Temps de travail :

Complet, 35 heures hebdomadaires

Rémunération :

Statutaire + RIFSEEP + prestations CNAS

Contact :

Candidature (lettre + CV) à adresser au plus tard le 19 août 2024, délai de rigueur à :

Monsieur le Maire

Ressources Humaines

Place d'Armes

16700 RUFFEC

Ou par mail : pole.ressources.et.population@mairie-ruffec16.fr